

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025 – CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE CYCLES SUPÉRIEURS

	Trimestre automne 2024	Trimestre hiver 2025	Trimestre été 2025	Demi-trimestre mai-juin 2025	Demi-trimestre juillet-août 2025
Journée d'accueil	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	26 août	6 janvier	28 avril	s/o	s/o
Activités de la Rentrée	28 et 29 août	s/o	s/o	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	3 septembre	6 janvier	5 mai	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre <sup>1</sup>	21 janvier <sup>1</sup>	21 mai <sup>1</sup>	s/o	s/o
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre <sup>2</sup>	21 janvier <sup>2</sup>	21 mai <sup>2</sup>	s/o	s/o
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2025)	21 janvier (stage été 2025)	15 mai (stage automne 2025)	s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.				
Fin des stages coopératifs	13 décembre	18 avril	15 août	s/o	s/o
Fin du trimestre	23 décembre	25 avril	22 août	s/o	s/o
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	26 et 27 avril	23 et 24 août	s/o	s/o
<b>SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES</b>					
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 2 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 27 septembre Jour de l'Action de grâce : 14 octobre	Vendredi saint : 18 avril Pâques : 19 au 21 avril	Journée nationale des Patriotes : 19 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 30 juin	Journée nationale des Patriotes : 19 mai Journée nationale du Québec : 24 juin	Fête du Canada : 30 juin
Journée réservée aux activités étudiantes	29 août	22 janvier	s/o	s/o	s/o
Semaine de relâche	21 au 25 octobre	3 au 7 mars	s/o	s/o	s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	21 septembre	s/o	s/o	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	16 au 19 mai	16 au 19 mai	s/o

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>

Note 1 : ou selon les dates prévues en conformité avec l'article 4.1.5 du Règlement des études (Règlement 2575-009)

Note 2 : ou selon les dates prévues en conformité avec l'annexe 6 du Règlement des études (Règlement 2575-009)